

TABLEAU DES EFFECTIFS 2024

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI	GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET
TITULAIRES							
EMPLOI FONCTIONNEL		D.G. 2 a 10 mille hab.		2	1	1	0
ADMINISTRATIVE	ATTACHÉS TERRITORIAUX	Attaché principal	A	1	0	0	0
		Attaché territorial		3	1	1	0
	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	2	1	1	0
		Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		2	0	0	0
		Rédacteur territorial		2	1	1	0
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	4	2	2	0
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe		4	3	3	0
Adjoint Administratif territorial		9		6	6	0	
ANIMATION	ANIMATEURS TERRITORIAUX	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	1	1	0
CULTURELLE	ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	1	0
		Adjoint territorial du patrimoine	C	2	1	1	0
MÉDICO-SOCIALE SOUS FILIÈRE SOCIALE	AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES	ATSEM principal de 1ère classe	C	6	5	4	1
		ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	C	1	0	0	0
POLICE MUNICIPALE	CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	Chef de service de Police municipale	B	1	0	0	0
	AGENT DE POLICE MUNICIPALE	Brigadier-chef principal	C	5	4	4	0
		Gardien-brigadier (Brigadier)		1	1	1	0
TECHNIQUE	TECHNICIENS TERRITORIAUX	Technicien territorial	B	2	1	1	0
	AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	Agent de maîtrise principal	C	3	3	3	0
		Agent de maîtrise		2	2	2	0
	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	1	0
		Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		5	5	5	0
Adjoint technique territorial		11		8	8	0	
TOTAUX				71	48	47	1

TABLEAU DES EFFECTIFS 2024

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI	GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	FONDEMENT JURIDIQUE
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC								
COLLABORATEUR DE CABINET			A	1	1	1	0	Article L333-1 du CGFP
ADMINISTRATIVE	ATTACHÉS TERRITORIAL	Attaché territorial	A	2	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP
				1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	- Rédacteur - Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe - Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP
				1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	- Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe - Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	B	1	0	0	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP
				3	2	2	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
ANIMATION	ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	- Adjoint territorial d'animation	C	1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
	ANIMATEURS TERRITORIAUX	- Animateur	B	1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
CULTURELLE	ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	- Adjoint territorial du patrimoine	C	1	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP
TECHNIQUES	TECHNICIENS TERRITORIAUX	- Technicien territorial	B	1	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP
				1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
	ADJOINTS TECHNIQUES	- Adjoint technique territorial - Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe - Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	0	0	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP
				1	1	1	0	Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire - Article L332-14
				7	3	3	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
5	0	0	0	Accroissement saisonnier d'activité - Article L332-23-2° du CGFP				
TOTAUX				31	11	11	0	

TABLEAU DES EFFECTIFS 2024

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le



DÉLIBÉRÉ ID : 084-218400729-20240703-DEL2024_07_03-DE 024

MODIFICATIF N°18

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI	GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET
CONTRACTUELS DE DROIT PRIVÉ							
		CAE-PEC	C	13	6	3	3
TOTAUX				13	6	3	3

SERVICE CIVIQUE							
		Espace Socio-culturel Francine Foussa		1	0	0	0
		CCAS		1	0	0	0
TOTAUX				2	0	0	0